

## Le verbe « garrocher » est maintenant consigné dans les dictionnaires français

Suzelle Blais

Number 162, Summer 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/64309ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blais, S. (2011). Le verbe « garrocher » est maintenant consigné dans les dictionnaires français. *Québec français*, (162), 87–90.



## Le verbe « garrocher » est maintenant consigné dans les dictionnaires français

PAR SUZELLE BLAIS\*

Le verbe *garrocher*, qui est encore très usité en français québécois dans le registre familier, était en usage sous le Régime français. Il s'agit d'un mot d'origine dialectale qui a été relevé dans plusieurs régions françaises, notamment dans l'Ouest, où, selon des études récentes, il est toujours vivant. Bien qu'il n'appartienne pas au français général, *garrocher* n'en est pas moins entré dans les éditions récentes des dictionnaires français usuels. C'est un fait nouveau puisqu'il a toujours été absent de la lexicographie générale. En effet, le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* le consignent respectivement depuis 2005 et 2007 et le marquent *familier* ; le premier le donne avec la mention *Québec* ; le *Petit Robert* le relève avec la marque *régional* et précise, en outre, qu'il s'agit d'un mot de l'ouest de la France, du Canada et de la Louisiane. Ajoutons que, de ce côté-ci de l'Atlantique, il est usité également aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon<sup>1</sup> (à l'instar de la Nouvelle-France, ces dernières furent peuplées par des colons venus notamment de l'ouest de la France).

Cela dit, on peut se demander ce qui, depuis quelques années, incite les lexicographes à intégrer dans les dictionnaires français des mots qui, en raison de leur origine, en étaient jusqu'à tout récemment

exclus. L'explication de cette nouvelle politique lexicographique est sans doute liée, d'une part, à la diffusion des études portant sur les français régionaux qui ont cours en France depuis les années 1980 et, d'autre part, à la publication en 2001 du *Dictionnaire des régionalismes de France*<sup>2</sup>. Cette somme d'informations a permis aux lexicographes de s'ouvrir davantage à cette nouvelle réalité. On constate, en effet, qu'un plus grand nombre de mots, d'acceptions et d'expressions qui vivent aujourd'hui non seulement dans les régions de France, mais également dans les différentes variétés de français, figurent maintenant dans les dictionnaires.

Au sujet de l'influence exercée par le *Dictionnaire des régionalismes de France* sur les dictionnaires contemporains, Pierre Rézeau écrit : « Le dictionnaire a été largement mis à profit par la lexicographie générale (ainsi, un nombre important de faits ont été repris en 2005 dans le *Robert culturel*)<sup>3</sup> ». L'auteur de ce dernier, Alain Rey, explique dans son « Avant-propos, et après-faire » : « Enfin, on fait figurer pour la première fois dans un dictionnaire général du français, outre les nécessaires belgicisms, helvétismes, québécoismes, africanismes, antillanismes, français d'Asie, de l'océan Indien, du Pacifique... de nombreux régionalismes

de France, car on ne parle pas à Brest, à Lille, à Strasbourg, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, exactement comme à Paris, ce que semblent ignorer la plupart de nos dictionnaires<sup>4</sup> ». Ajoutons, de Pierre Rézeau, cette idée fondamentale : « [...] la variation géographique, loin de représenter une quelconque valeur ajoutée, s'inscrit au cœur même de la langue<sup>5</sup> ». Ce commentaire s'applique à toutes les variétés de français, quelles qu'elles soient.

Enfin, à la suite notamment des Français, des Québécois et des Suisses, les Belges, qui ont longtemps privilégié une approche normative, viennent de publier un dictionnaire dans lequel ils s'orientent vers des études plus objectives de leur variété de français. Les auteurs du *Dictionnaire des belgicisms* écrivent : « Mais le domaine du lexique est celui qui a inspiré le plus de travaux [...]. Dans cette production dominaient naguère, comme dans d'autres aires francophones, les préoccupations normatives, sinon correctives : il convenait d'expurger le français des Belges francophones des barbarismes en tous genres qui l'encombraient. Progressivement les listes de « Ne dites pas... mais dites » ou *les chasses aux belgicisms* ont fait place à des travaux inspirés par le souci de décrire les faits, sans plus vouloir les condamner<sup>6</sup> ».

### Ils m'ont garoché avec des cailloux

Le verbe transitif *garrocher* dérive de l'ancien français *garroc* ou *guaroc* « trait d'arbalète », d'origine germanique. Il a comme sens général « envoyer qqch. à une certaine distance de soi ». *Garrocher* a développé de nombreux sens propres et figurés concrétisant l'idée d'un mouvement brusque et précipité. Sa connotation expressive en fait un verbe d'une très grande fréquence d'emploi au Québec ainsi qu'en Acadie<sup>7</sup> et en Ontario<sup>8</sup>. Le mot s'orthographe *garrocher*, bien que *garocher* se rencontre quelquefois. Il est aussi souvent écrit en italique ou entre guillemets.

La première attestation date du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle est du père Pierre Philippe Potier. C'est cette première attestation qui figure également dans les dictionnaires français. Il relève ce verbe en 1752 et le définit ainsi : « garrocher quelqu'un : lui jeter des pierres<sup>9</sup> ». On note, dans cette construction, que le complément d'objet direct désigne une personne au lieu de s'appliquer au projectile, comme c'est généralement le cas. Cet emploi, aujourd'hui oublié, sera en usage en français québécois jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans la langue orale, ainsi que dans la littérature et la presse écrite. Utilisé par certains auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, *garrocher qqn* au sens d'« attaquer qqn à coups de pierres ou avec autre chose » ne peut que surprendre de nos jours. Par exemple, Antoine Gérin-Lajoie écrit : « Seuls, quelques membres de la Chambre osaient justifier la lâche conduite des émeutiers. Sir Allan MacNab regrettait la perte de la bibliothèque, mais il n'était pas fâché que les ministres eussent été *garrochés*<sup>10</sup> ». À la même époque, les journaux satiriques ne manquent pas d'utiliser cet emploi de *garrocher* : « Une gang s'est mise après moi et ils m'ont garoché avec des cailloux » (*Le Vrai Canard*, 10 janvier 1880, p. 1).

Le verbe s'utilise également dans d'autres contextes, soit par exemple *garrocher qqch.* : « attaquer qqch. avec des pierres ou avec tout autre projectile ». Ainsi, Georges-Émile Marquis écrit en 1918 : « Tout près de la laiterie, adossée à la clôture à claire-voie, se trouvait un pommier aux pommes d'api, qu'on appelait pommes d'amour. [...]. Ses fruits

n'étaient pas encore gros comme des noisettes que déjà, malgré la défense paternelle, nous commencions à le *garrocher* pour en faire tomber quelques-unes<sup>11</sup> ». Enfin, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, certains auteurs utiliseront, en raison de son caractère archaïque, *garrocher qqn* ou *un animal* lorsqu'ils situent leurs récits à une époque ancienne ; citons Louvigny de Montigny dans *Au pays de Québec. Contes et images*<sup>12</sup> et Ringuet dans *L'héritage et autres contes*<sup>13</sup>.

Cet emploi n'a pas échappé à nos glossaristes ; en 1894, dans son *Dictionnaire canadien-français*, Sylva Clapin le relève en parlant d'un animal : « Lapidier, jeter des pierres : Garrocher un chat, un chien, etc. ». Il donne aussi la construction pronominale réciproque : « Se jeter des pierres, des mottes de terre, etc. : Des enfants qui se *garrochent* ». *Garrocher qqn* ou *un animal* est attesté notamment en Anjou : « Ils le gârochaient à coups de pierres<sup>14</sup> » ; aussi : « On trouverait pas une pierre pour garocher un chien<sup>15</sup> ». La forme pronominale est relevée également en Anjou : se *garrocher* : « se battre, se frapper ».

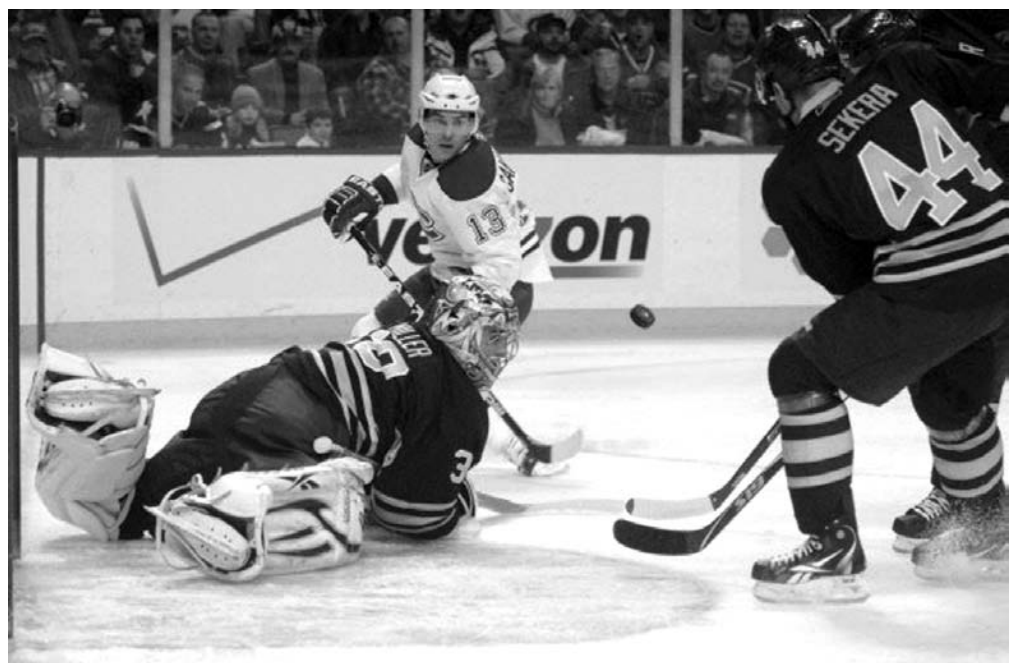
### Les gars garrochaient la rondelle partout

Si *garrocher qqn* ne s'emploie plus de nos jours, en revanche *garrocher qqch.*, qui signifie « envoyer avec force une pierre, un caillou, une *roche*, une boule de neige, une balle, une rondelle, etc. dans une direction », est encore très usité au Québec. Il emprunte, selon les contextes, certains sens des verbes *envoyer*, *lancer*, *jeter*. De

plus, le verbe *tirer*, qui n'appartient pas au français général au sens d'« envoyer, lancer qqch. », est néanmoins senti comme tel au Québec et remplace fréquemment, à ce titre, *garrocher*, qui est identifié comme un verbe marqué. En français général, *tirer* signifie « envoyer au loin un projectile au moyen d'une arme ». Enfin, dans un autre registre, ajoutons, avec la même signification, le verbe *pitcher*, de l'anglais *to pitch*, encore connu en français québécois.

En outre, le mot *roche* au sens de « pierre, caillou » est employé fréquemment dans *garrocher*, *envoyer*, *jeter*, *lancer*, *tirer des roches*. Cette acception, qui remonte à l'ancien français, est tenace. Elle a été relevée par le père Potier au XVIII<sup>e</sup> siècle et est toujours en usage notamment au Québec, en Acadie, en Ontario, à Saint-Pierre-et-Miquelon et dans de nombreuses variétés de français, soit, entre autres, à la Réunion<sup>16</sup> et aux Antilles<sup>17</sup> : « Les enfants envoyaient des roches dans la rivière ». Nous avons pu constater la vitalité de cette signification de *roche* lors des émeutes de l'hiver dernier, en Égypte, alors que certains correspondants québécois, décrivant les émeutiers qui se défendaient à coups de pierres, ont dit spontanément qu'ils *lançaient des roches*. En français général, ce mot s'applique à un « gros bloc de matière minérale dure ».

Parmi les nombreux exemples du verbe *garrocher* avec l'acception d'« envoyer qqch. avec force dans une direction », voici une citation de Lionel Groulx tirée de son recueil *Les rapaillages* : « Mais il fallait se



hâter. [...] ; le temps de ramasser quelques cenelles par ci par là, de *garrocher* quelques pierres aux *voliers* d'étourneaux qui s'en retournaient vers les pays chauds et j'arrivai sur l'autre terre<sup>18</sup> ». Dans le domaine du sport, au hockey notamment, il prend le sens de « lancer violemment et sans précision » : « Steve Shutt prétend que l'équipe s'éloigne de son système d'une période à l'autre : « Contre les Jets, indiquait l'ailier gauche de Guy Lafleur, nous avons joué une bonne première période avant de tout remêler par la suite. Dans les 40 premières minutes, les gars garrochaient la rondelle partout » » (*Le Soleil*, 17 décembre 1979, p. B-2).

De plus, ce verbe est usité figurément en construction pronominale factitive dans la locution *se faire garrocher des roches* ; on dit aussi *se faire lancer des roches*, *se faire tirer des roches* « être l'objet d'attaques verbales » : « La facture est salée [...]. Mais ça vaut la peine, croit M. Chrétien. « Si on disait à la population : on va arrêter ça [éradiquer les larves de mouches noires et de maringouins], je pense qu'on se ferait garrocher des roches » » (*Le Soleil*, 8 juin 2009, p. 22).

*Garrocher qqch. par la tête* est également employé au figuré pour « jeter des paroles à la tête de qqn : « Je ne peux tout de même pas lui *garrocher* par la tête une nouvelle pareille sans chercher à en atténuer le choc. — Écoute Tamara, personne n'est éternel. — Je ne comprends pas, Alonzo, tu me parles par énigmes. — Eh bien ! ton papa, il a quitté le Québec<sup>19</sup> ».

### Y garrochait ses couvertes à terre

Toujours avec la même notion de précipitation, *garrocher* signifie « laisser tomber, faire tomber qqch. ». Une informatrice raconte : « Y avait un de mes beaux-frères qui était à la clinique là, et puis y a couché là. Y ont dit qu'y avait ravaudé toute la nuit. Y faisait du ravaudage. Y garrochait ses couvertes à terre<sup>20</sup> ». Très fréquent au figuré, dans la locution verbale *garrocher l'argent par les fenêtres* « dépenser en gaspillant, faire des dépenses excessives » ; pour dénoncer des abus dans les dépenses et afin d'être entendu, on utilise spontanément le verbe *garrocher* : « Heureusement que la LNH a instauré un plafond salarial. Qu'est-ce que ce serait, dites-moi, s'il n'y en

avait pas ? On continue de garrocher l'argent pas les fenêtres, mais ce ne sont pas toutes les équipes qui pourront survivre dans les conditions actuelles » (*La Tribune de Sherbrooke*, 28 mars 2009, p. 54). Cette locution correspond à *jeter l'argent par les fenêtres*, qui est du registre familier également en français général. Son origine est incertaine. C'est ce que dit Alain Rey, qui tente néanmoins une explication ; il écrit : « L'argent dispensé aux mendiants, chanteurs de rue, etc., était effectivement lancé par les fenêtres, sans qu'on puisse assurer que l'origine de l'expression soit dans cette coutume<sup>21</sup> ».

En parlant d'une personne, *garrocher* signifie « jeter avec force qqn dans une direction ». Ainsi cet exemple d'Edmond Grignon : « Le juge. — Continuez. Qu'est-il arrivé alors ? Josette. — Là, il m'a empoignée avec sa main de fer, y m'a tordu le bras et m'a garrochée dans la maison<sup>22</sup> ». Aussi de Roch Carrier qui écrit dans son roman *Le deux-millième étage* : « Dorval, blême et tremblant, bondit sur une chaise : Mes maudits Marchessault, je vous garroche à la rue, dans le chemin, vous, avec vos treize enfants. Dehors<sup>123</sup> ».

### Je ne répondis pas et courus dehors me garrocher moi-même dans la nuit vivante

À la forme pronominale réfléchie, *se garrocher* prend l'acception de « sauter, se jeter dans qqch. » : « Alors là, quand la canicule se fait oppressante, on règle vite le problème en se garrochant dans le plan d'eau le plus proche et le tour est joué ! » (*Le journal de Montréal*, 28 décembre 1980, p. 23). De Claude Jasmin, on lit, avec la même signification, dans *Pleure pas Germaine* : « Y était secoué. Y avait besoin de parler depuis trop longtemps. La tête me bourdonne, j'ai envie de le pousser en bas du rocher, dans les oiseaux et p'is de me garrocher derrière lui<sup>24</sup> ».

Dans le roman *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, de Gaétan Soucy, *se garrocher* signifie « s'élancer, se précipiter dans, sur qqch. » : « — Où vas-tu ? hurlait-il, d'une voix qu'on aurait dit qu'il venait d'être jeté nu sur des tisons. Je ne répondis pas et courus dehors me garrocher moi-même dans la nuit vivante<sup>25</sup> » ; cette autre citation qui exprime le même sens très

courant : « Or, que font les enfants qui visitent Place Royale ? Ils se « garrochent » littéralement sur ou autour des canons de la place » (*Le Soleil*, 2 avril 1980, p. A-18). En emploi figuré, *se garrocher dans qqch.* correspond à « se jeter à corps perdu dans qqch. » : « Culottée, la Sophie. Elle ose se « garrocher » tête baissée dans les situations les plus farfelues sans avoir peur du ridicule, dit Stéphane Archambault » (*L'Actualité*, 1<sup>er</sup> février 2007, p. 98). Enfin, alors que ce sont généralement des paroles très désagréables qu'on *se garroche à la tête*, les personnages de Janette Bertrand *se garrochent*, au contraire, des paroles affectueuses dans son roman *Le bien des miens* : « On se reconnaît sans se parler. On se jette dans les bras l'une de l'autre et on se garroche des « je t'aime » par la tête<sup>26</sup>. »

En conclusion, rappelons que le verbe *garrocher* a aussi son histoire. Il s'agit en l'occurrence d'un mot d'origine dialectale qui n'a jamais appartenu au français général. À ce sujet, le linguiste Jean-Claude Boulanger, dans un entretien accordé au *Devoir*, explique que lorsque les relations furent rétablies avec la France, plus d'une centaine d'années après la Conquête, on a constaté que le français de France avait changé ; il donne cependant un exemple qui n'est pas pertinent puisqu'on y lit : « En France, la langue a continué d'évoluer. Certains mots ont disparu du vocabulaire, comme le verbe « garrocher », alors qu'ils sont restés courants au Canada français » (*Le Devoir*, le 29 mars 2008, p. G-10). □

\* Linguiste et chercheure indépendante

### Notes

- 1 Patrice Brasseur et Jean-Paul Chauveau, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et-Miquelon*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1990.
- 2 *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, sous la direction de Pierre Rézeau, Bruxelles, Éditions De Boeck / Duculot, 2001.
- 3 Pierre Rézeau, *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, Éditions De Boeck / Duculot, 2007, vol. 1, p. 7-8.
- 4 *Dictionnaire culturel en langue française*, sous la direction de Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005, p. XVI.
- 5 Voir note 3.

- 6 Michel Francard avec la coll. de Geneviève Geron, Régine Wilmet, Aude Wirth, *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles, Éditions De Boeck / Duculot, 2010.
- 7 Yves Cormier, *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Éditions Fides, 1999.
- 8 Marcel Bénéteau et Peter W. Halford, *Mots choisis. Trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Érié*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008.
- 9 Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Collection « Amérique française », n°2, 1994, p. 126, n°159b.
- 10 Antoine Gérin-Lajoie, *Dix ans au Canada de 1840 à 1850. Histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, Québec, Typographie de L.J. Demers & frère, 1888, p. 657.
- 11 Georges-Émile Marquis, *Aux sources canadiennes*, Québec, (s. é.), 1918, p. 23.
- 12 Louvigny de Montigny, *Au pays de Québec. Contes et images*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1945, p. 133-134.
- 13 Ringuet, *L'héritage et autres contes*, Montréal, Les Éditions variétés, 1946, p. 26.
- 14 A.-J. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, Germain & G. Grassin, 1908.
- 15 Ulysse Dubois et al., *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Saint-Jean-d'Angély* (Les Granges), Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, 1992-1994.
- 16 Robert Chaudenson, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Librairie H. Champion, 1974, t. II, p. 853.
- 17 Sylviane Telchid, *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris, Éditions Bonneton, 1997.
- 18 Lionel Groulx, *Les rapallages. Vieilles choses, vieilles gens*, Montréal, Le Devoir, 1916, p. 125.
- 19 Jean Côté, *À la vie à la mort*, Montréal, Éditions Héritage, 1975, p. 139.
- 20 Informations recueillies lors d'enquêtes linguistiques que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles (localité du Bas-Saint-Laurent).
- 21 Alain Rey et Sophie Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Dictionnaires Le Robert, collection « Les usuels », 2<sup>e</sup> édition, 1993, p. 31.
- 22 Edmond Grignon (pseudonyme : Vieux Doc), *Quarante ans sur le bout du Banc : souvenirs joyeux d'un juge de paix des Laurentides*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1932, p. 126.
- 23 Roch Carrier, *Le deux-millième étage*, Montréal, Éditions internationales Alain Stanké, 1983, p. 24.
- 24 Claude Jasmin, *Pleure pas Germaine*, Montréal, Éditions Parti pris, 1965, p. 163.
- 25 Gaétan Soucy, *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1998, p. 132.
- 26 Janette Bertrand, *Le bien des miens*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2007, p. 252.

# GUÉRIN

## vous propose pour l'été...

### un peu de littérature...

Littérature jeunesse	Roman
 <p><b>64 pages</b></p> <p><b>LES AVENTURES DE MONARQUE LE PETIT PAPILLON JAUNE</b> Monique Cardinal</p> <p>Monarque, un petit papillon jaune, devra parcourir la forêt dans l'espoir de retrouver sa famille qui a été attrapée par des humains.</p>	 <p><b>96 pages chacun</b></p> <p><b>CONTES SOLEIL</b> Vivianne Raymond</p> <p><b>6 à 8 ans :</b> La vétérinaire • La griffe perdue • Le monstre • La disparition de Voisin • Soleil • La visite • L'anniversaire</p> <p><b>9 à 12 ans :</b> Le bureau de poste • Le vol de banque • Un orage • Beethoven • La mouffette et le voleur, etc.</p>
 <p><b>160 pages</b></p> <p><b>LA FUITE</b> Hélène Paraire</p> <p>Antonio, 12 ans, réussit enfin à se sortir d'un réseau de prostitution juvénile. Seulement voilà : que sera sa vie, désormais ? Où va-t-on quand notre vie ne compte pour personne ?</p>	 <p><b>160 pages</b></p> <p><b>IMPRIMÉ DANS LA MÉMOIRE</b> Huguette Desrochers-Miron</p> <p>L'histoire raconte les misères d'une famille ayant vécu à l'époque de la « Grande Noirceur » au Québec. L'auteur y décrit son enfance, son adolescence et sa vie d'adulte qui ont laissé des traces psychologiques et physiques.</p>

### sans oublier d'apprendre.

<p><b>LE BREVIS DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE AVEC BRÈVES DÉFINITIONS</b> Nathalie Elliott</p> <p><b>70 000 entrées</b></p> <p>Ouvrage de consultation de tous les instants</p>  <p><b>1440 pages</b></p>	<p><b>EN VACANCES AVEC...</b> Colette Baillargeon</p> <p><b>1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année du primaire</b></p> <p>Cahiers de révision en français et en mathématiques, pour ne rien oublier pendant la belle saison.</p>  <p><b>128 pages chacun</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 514 842-3481

## www.guerin-editeur.qc.ca